

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2021

Sciences économiques et sociales

JOUR 2

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 15 pages numérotées de 1/15 à 15/15.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

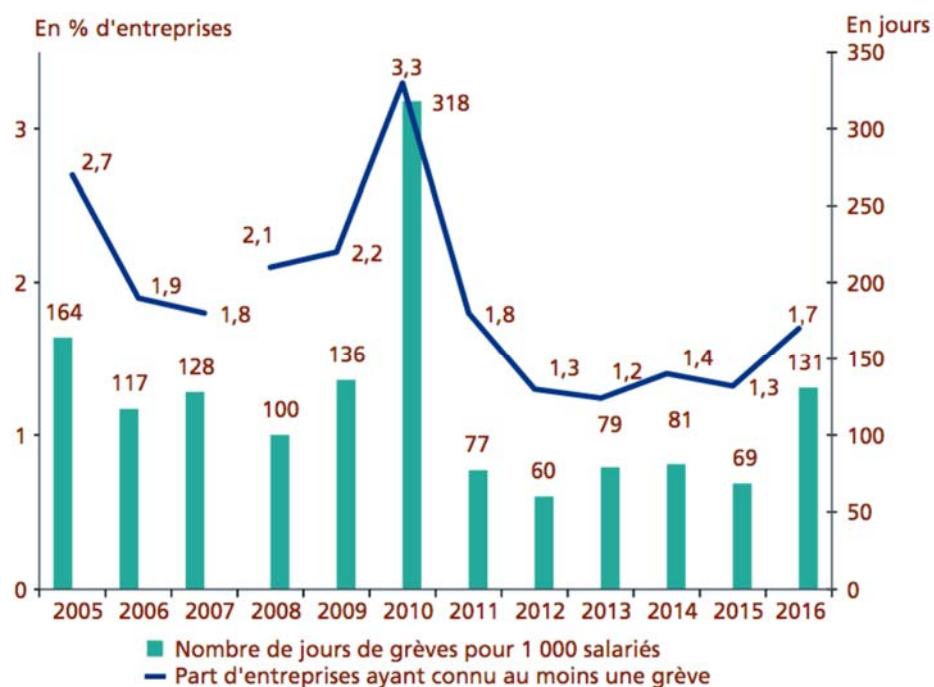
SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment l'action collective s'est-elle transformée dans les sociétés démocratiques?

DOCUMENT 1

Entreprises ayant déclaré au moins une grève et nombre de journées de grèves pour 1000 salariés de 2005 à 2016¹



Champ : entreprises de 10 salariés ou plus du secteur marchand (hors agriculture) en France métropolitaine.

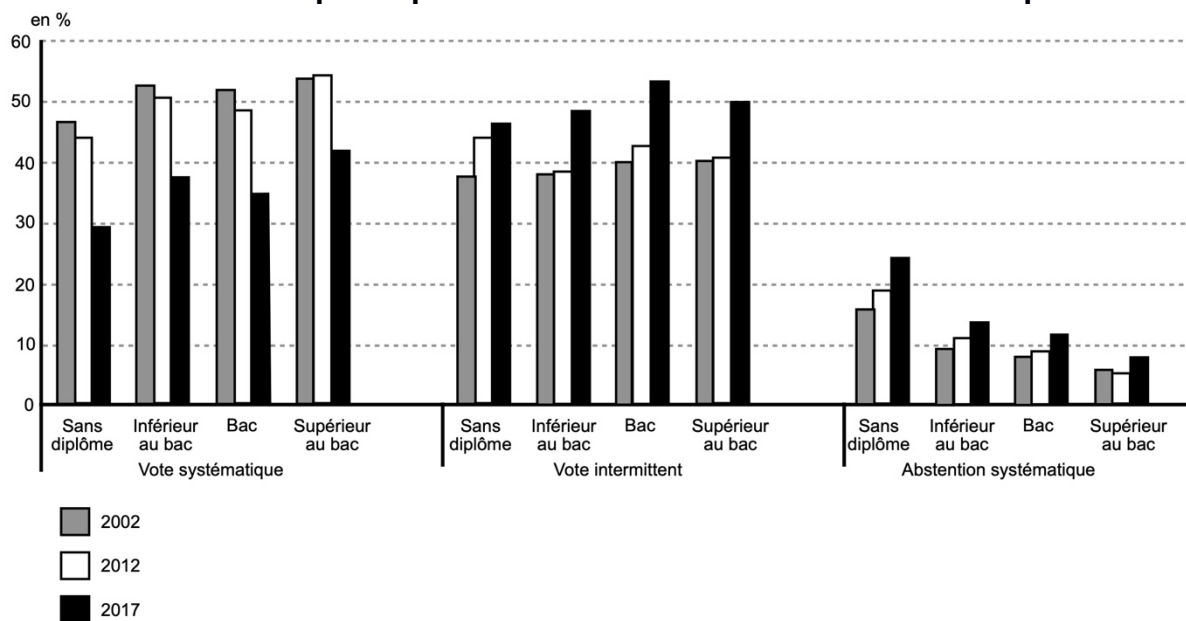
1 : À partir des données 2008, la pondération de l'enquête a été revue, d'où une rupture de série.

Lecture : en 2016, 1,7 % des entreprises ont connu au moins une grève dans l'entreprise ou l'un de ses établissements et le nombre de journées non travaillées pour fait de grève rapporté aux effectifs salariés équivaut à 131 jours pour 1 000 salariés.

Source : DARES, 2018.

DOCUMENT 2

Évolution de la participation électorale selon les niveaux de diplôme



Champ : inscrits sur les listes électorales âgés de 25 ans ou plus et résidant en France métropolitaine.

Source : d'après *INSEE Première*, 2017.

Lecture : en 2002, 46 % des inscrits de 25 ans ou plus sans diplôme ont participé à tous les tours des élections nationales (vote systématique), 37 % ont participé à une partie des tours (vote intermittent), et 16 % se sont abstenus à tous les tours (abstention systématique).

DOCUMENT 3

Perception de l'efficacité des formes d'engagement politique dans différents pays

« Selon vous, qu'est ce qui permet aux citoyens d'exercer le plus d'influence sur les décisions prises? »

	France	Allemagne	Royaume-Uni
Voter aux élections	54%	48%	60%
Boycotter des entreprises ou des produits	28%	19%	29%
Faire grève	23%	17%	12%
Manifester dans la rue	23%	25%	12%
Désobéir aux autorités publiques pour défendre une cause	11%	12%	7%
Militer au sein d'une association, d'une ONG	8%	8%	12%
Militer dans un parti politique	5%	20%	16%
Militer au sein d'un syndicat	4%	10%	9%
Discuter sur internet, sur un blog ou un forum	4%	7%	10%
Rien de tout cela	12%	12%	10%
NSP	2%	1%	2%

Source : d'après « En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? », *Baromètre de la confiance politique*, Sciences Po – CEVIPOF, 2020.

Lecture : En France, 54% des citoyens interrogés ont cité, en premier ou en second choix, le vote aux élections comme moyen le plus efficace pour exercer une influence sur les décisions prises en France.

DOCUMENT 4

En 2006, Tarana Burke, une travailleuse sociale originaire de Harlem (New York), lance une campagne de soutien aux victimes d'agressions sexuelles dans les quartiers défavorisés. Pour appuyer sur l'empathie et la solidarité, elle choisit un nom très court à cette initiative : « *Me too* » (« moi aussi »). Deux petits mots que la militante, qui a elle-même subi des violences sexuelles, regrette de n'avoir pas su dire plusieurs années auparavant à une fille de 13 ans qui s'était confiée à elle [...]. Tarana Burke ne pouvait pas s'imaginer que, dix ans plus tard, « *Me too* » galvaniserait des dizaines de milliers de femmes et les encouragerait à partager leur histoire.

Source : « #Me too, du phénomène viral au "mouvement social féminin du XXI^e siècle" », Pauline CROQUET, *Le Monde*, 14 octobre 2018.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

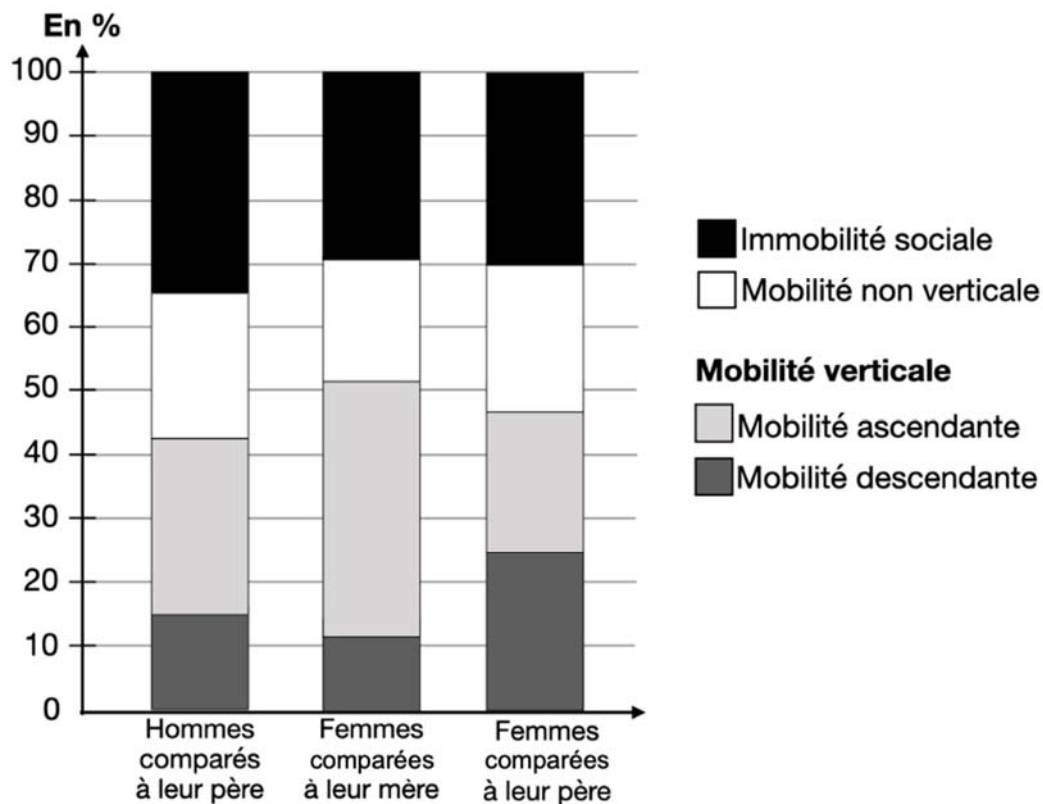
Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Montrez que les acteurs de l'action collective sont variés.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Décomposition de la mobilité sociale observée en 2015 des hommes et des femmes en France (en %)



Champ : France métropolitaine, femmes et hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Source : INSEE, *Portrait social*, 2019.

Questions :

1. À l'aide des données du document, comparez la mobilité verticale des hommes et des femmes par rapport à leur père. (2 points)
2. À l'aide des données du document et de vos connaissances, montrez quelles sont les spécificités de la mobilité sociale des hommes et des femmes (par rapport à leurs pères et à leurs mères). (4 points)

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que la capacité à exporter d'un pays peut reposer sur ses firmes.

DOCUMENT 1

La compétitivité hors prix traduit la capacité à vendre des entreprises indépendamment du niveau des prix pratiqués et du dynamisme de la demande étrangère. Son niveau dépend des caractéristiques des produits (contenu en innovation, gamme, design, fiabilité) et de celles des producteurs et des vendeurs (image de marque, réputation, service après-vente). [...] Plus particulièrement, la montée en gamme protège de la concurrence de pays émergents ou en voie de développement reposant sur des prix de facteurs de production peu élevés. En outre, le positionnement sur des marchés de niche¹ permet de cibler des segments de marché où la faiblesse de l'intensité concurrentielle [...] assure une rentabilité élevée. [...] Les secteurs disposant de la meilleure compétitivité hors prix correspondraient globalement aux points forts de l'économie française (aéronautique, maroquinerie, vin).

La compétitivité hors prix de l'industrie française se serait dégradée depuis 2008 sous l'effet de la compression des marges et du faible dynamisme de l'investissement dans les années 2000. Son faible niveau ne la protège pas assez de la concurrence internationale et accroît sa sensibilité à l'évolution des facteurs de compétitivité-prix.

Source : « L'industrie française a amélioré sa compétitivité-prix mais doit encore renforcer sa compétitivité hors prix », Direction des Entreprises, Ministère de l'Économie, 2017.

1 : Un marché de niche s'adresse à des consommateurs précis, pour des biens et services produits en petites quantités.

DOCUMENT 2

Entreprises exportatrices françaises en 2017

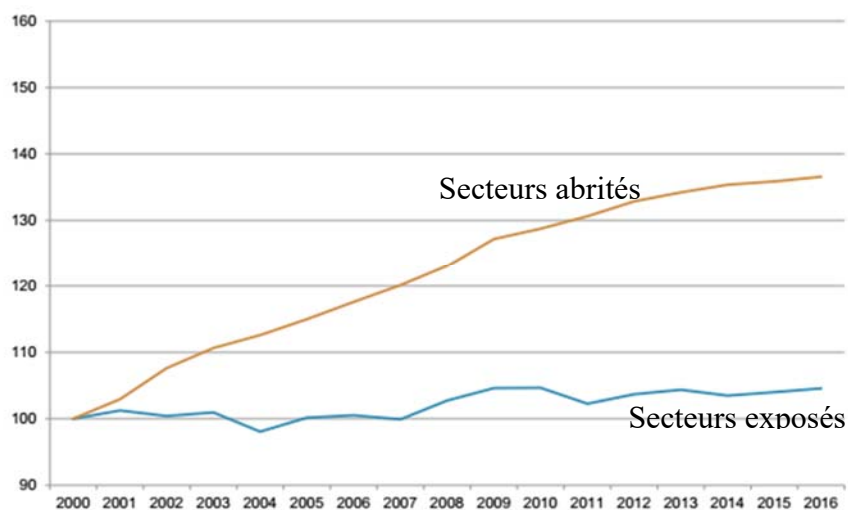
	Nombre	en % de l'ensemble des entreprises	Chiffre d'affaires à l'exportation en milliards d'euros	Taux d'exportation moyen ¹ en %
Industrie	30 511	17,1	464	42,7
Commerce	67 290	13,4	126	14,7
Transports et entreposage	8 079	8,5	44	26,8
Services aux entreprises	40 581	8,8	42	23
Autres secteurs	50 630	4,8	42	12
Ensemble	197 091	8,6	719	27,2

Source : *Les entreprises en France*, INSEE Références, 2019.

1 : taux d'exportation (en part de la valeur ajoutée exportée) des entreprises exportatrices.

DOCUMENT 3

Évolution des coûts salariaux en France pour les secteurs exposés¹ et les secteurs abrités²



Base 100 en 2000.

Source : Données Eurostat, Conseil national de la productivité, 2019.

1 : secteurs exposés : secteurs fortement soumis à la concurrence internationale comprenant agriculture, industries, information-communication, services financiers, énergie, eau, déchets.

2 : secteurs abrités : secteurs peu soumis à la concurrence internationale comprenant construction, commerce, transports, hébergement et restauration, immobilier, services non marchands, services aux ménages et aux entreprises.

ÉPREUVE COMPOSÉE – SUJET B

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme.

Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances (4 points)

Distinguez taux de chômage et taux d'emploi.

Deuxième partie : Étude d'un document (6 points)

Performances selon la catégorie d'entreprises en France en 2007

	Valeur ajoutée par salarié (en milliers d'euros par salarié)	Exportations moyennes par salarié (en milliers d'euros par salarié)	Proportion d'entreprises exportatrices (en %)	Part du chiffre d'affaires réalisée à l'exportation (en %)
Microentreprises ¹	57	5	3	3
PME ²	51	17	15	10
ETI ³	66	62	48	20
Grandes entreprises ⁴	80	93	63	24
Ensemble	64	41	3	17

Champ : entreprises du secteur marchand hors agriculture et activités financières.

1 : Entreprises de 0 à 9 salariés ayant moins de 2 millions d'euros de bilan.

2 : Petites et Moyennes Entreprises : entreprises de 10 à 249 salariés ayant moins de 43 millions d'euros de bilan et entreprises de 0 à 9 salariés ayant plus de 2 millions de bilan.

3 : Entreprises de Taille Intermédiaire : entreprises de 250 à 4 999 salariés ayant entre 43 millions et 2 milliards d'euros de bilan.

4 : Entreprises de 5 000 salariés et plus ayant plus de 2 milliards d'euros de bilan.

Source : Les ETI, Direction Générale de la compétitivité de l'industrie et des services, Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, 2010.

Questions :

1. Comparez les performances (présentées dans le document) des PME et des grandes entreprises en France en 2007. (2 points)
2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous expliquerez en quoi le niveau de productivité des firmes peut expliquer leur capacité à exporter. (4 points)

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'école favorise l'égalité des chances.

DOCUMENT 1

L'éducation est la première priorité nationale. Le service public de l'éducation est conçu et organisé en fonction des élèves et des étudiants. Il contribue à l'égalité des chances.
[...]

Le droit à l'éducation est garanti à chacun afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa citoyenneté.

Pour garantir ce droit dans le respect de l'égalité des chances, des aides sont attribuées aux élèves et aux étudiants selon leurs ressources et leurs mérites. La répartition des moyens du service public de l'éducation tient compte des différences de situation, notamment en matière économique et sociale.

Elle a pour but de renforcer l'encadrement des élèves dans les écoles et établissements d'enseignement situés dans des zones d'environnement social défavorisé et des zones d'habitat dispersé, et de permettre de façon générale aux élèves en difficulté, quelle qu'en soit l'origine, en particulier de santé, de bénéficier d'actions de soutien individualisé.

L'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue est assurée à tous les jeunes, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique.

Source : www.legifrance.gouv.fr.

DOCUMENT 2

Niveau de diplôme des élèves dix ans après leur entrée en sixième selon certaines caractéristiques sociales et scolaires en France (en %)

	Élèves entrés en sixième en 1995				Élèves entrés en sixième en 2007			
	Bacheliers	Dont bacheliers GT ¹	CAP ² -BEP ³	Non-diplômés	Bacheliers	Dont bacheliers GT	CAP-BEP	Non-diplômés
Catégorie sociale de la personne de référence								
Agriculteurs	73,1	54,0	16,0	10,9	86,6	57,2	7,7	5,7
Artisans, commerçants	65,2	53,8	15,7	19,2	79,9	57,8	10,9	9,3
Prof. libérales, cadres, chefs d'entreprise	87,5	83,7	4,3	8,2	93,8	85,3	2,7	3,5
Enseignants	91,3	87,1	3,4	5,4	94,2	86,3	2,0	3,9
Professions intermédiaires	77,2	66,7	11,1	11,8	83,7	65,1	8,3	8,1
Employés	62,0	49,8	17,1	20,9	75,5	51,8	11,8	12,7
Ouvriers qualifiés	53,6	39,3	23,0	23,4	68,4	40,7	16,5	15,1
Ouvriers non qualifiés	41,3	27,7	25,5	33,2	62,4	34,6	19,1	18,5
Total	63,5	52,3	16,4	20,1	77,6	56,7	11,1	11,3

Source : Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, 2007.

Lecture : 73,1 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont obtenu le baccalauréat dix ans après ; 54,0 % des enfants d'agriculteurs entrés en sixième en 1995 ont obtenu un baccalauréat général ou technologique dix ans après.

1 : GT : Général et Technologique

2 : CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

3 : BEP : Brevet d'Études Professionnelles

DOCUMENT 3

Aménagement des modalités de passation des examens et concours pour les étudiants en situation de handicap en 2018-2019

	Nombre d'étudiants bénéficiaires	Part des étudiants en situation de handicap bénéficiaires (en %)
Temps supplémentaire	22 010	84,4
Salle particulière	4 552	17,4
Mise à disposition de matériel pédagogique adapté	4 618	17,7
Secrétaire	1 915	7,3
Temps de pause	3 697	14,2
Documents adaptés	1 663	6,4
Épreuve aménagées	2 991	11,5
Interprète LSF ¹ , codeurs LPC ² , autres aides à la communication.	216	0,8

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : d'après *Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation*,
2020.

1 : LSF : langue des signes française.

2 : LPC : langue parlée complétée. Il s'agit d'un codage manuel des sons de la langue française qui complète la lecture labiale.